

Frais indirects de la recherche

Midis de la recherche

29 novembre 2016

Caroline Lachance

Bureau Recherche-Développement-Valorisation



Définition

- **Les Frais indirects de recherche (FIR)**

« Les frais indirects de recherche font référence à des frais d'exploitation découlant des projets de recherche. Ils comprennent les frais liés à l'exploitation et à l'entretien des infrastructures, à la gestion et à l'administration des projets ainsi qu'au respect des différents règlements et normes en vigueur. Ces frais peuvent inclure, par exemple, des coûts d'achat ou de location d'espaces de travail et de matériel de même que des dépenses relatives aux télécommunications et à l'embauche de personnel administratif ou d'entretien.»
(MEIE, Québec)

Les Frais indirects de recherche (FIR)

- **services** : de soutien à la recherche facultaires / départementaux et institutionnels (administration, bibliothèque, informatique, télécommunications, services juridiques, gestion des ressources humaines, finances), mais aussi les services scientifiques à la recherche ;
- **normes et réglementations** : respect des règlements et des normes de sécurité (éthique de la recherche avec des êtres humains, déontologie animale, évaluations environnementales et autres) ;
- **espaces** : frais d'acquisition, d'opération et de maintien des espaces ainsi que de renouvellement des équipements généraux des espaces de recherche. (variables en fonction des besoins en infrastructures de recherche que l'on peut qualifier de légères ou de lourdes selon les disciplines)
- **Les FIR sont engagés qu'il y ait ou non projet de recherche**

Provenance des fonds

- Programme soutenu par les FRQ (Québec)
- Programme pour les ministères et organismes gouvernementaux (périmètre comptable) (Québec)
- Programme soutenu par le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements (SPIIE) (Canada)
- Politique de frais indirects de recherche des établissements universitaires et hospitaliers

Provenance des fonds (UdeM 2015-2016)

Sources	Subvention totale
Programmes provinciaux	13 918 K\$
Programme fédéral	16 872 K\$ *
Politique interne	4 865 K\$ **
Total	35 655 K\$

* inclus 6 608K\$ transférés aux hôpitaux

** exclus les FIR prélevés par les hôpitaux

Québec

- PNRI (2014)
- Les espaces de recherche sont financés par le MEESR via les directions des immeubles
- Manque d'informations sur l'application de 27⁰%
- Versements des crédits aux ministères ?
Difficultés évidentes de récupération des FIR
- Perte estimée liée aux octrois des organismes agréés : UdeM 2 400K\$
- Perte estimée liée aux octrois des FRQ: UdeM 6 100K\$

Québec

Programmes assujettis aux FIR

FRQNT	FRQSC	FRQS
• Établissement de nouveaux chercheurs universitaires • Projet de recherche en équipe • Initiatives stratégiques pour l'innovation • Projet de recherche orientée en partenariat (pour les projets de recherche dont une part du financement provient du FRQNT seulement)	• Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs • Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créeurs • Appui à la recherche-crédation • Appui aux projets novateurs • Actions concertées (pour les projets de recherche et les projets de recherche-action dont une part du financement provient du FRQSC seulement)	• Subventions internationales • Subventions en partenariat • Projets de développement stratégiques innovants • Subventions de recherche du FRQS • Chaires de recherche FRQS

Québec

Détails UdeM 2015-2016 et 2014-2015

Source	2014-2015	2013-2014
FRQ	846K\$	902K\$
SIRU	4 101K\$ (43,82%)	9 231K\$ (86,41%)
Transition FIR	1 587K\$	3 171K\$
Terrains et Bâtiments	7 384K\$	1 428K\$
Terrains et Bâtiments	36 938K\$	35 774K\$
Total	50 856K\$	50 506K\$

Utilisation théorique des FIR selon le MEESR	Infrast. légères	Infrast. lourdes
SERVICES	27	27
• Bibliothèques	1,8	1,8
• VRR et BRDV	3,5	3,5
• Services centralisés	6,5	6,5
• Services décentralisés	15,2	15,2
ESPACES	23,7	41,3
• Acquisitions	4,9	9,1
• Opération	11,5	19,7
• Maintien des actifs		
• Rénovation des espaces	4,2	7,6
• Renouvellement des équipements	3,1	4,9
Taux différenciés	50,7	68,3
Taux retenus	50	65

**-5% en
2011-2012**

Québec

Règles d'utilisation à UdeM

- FRQ – versés avec la subvention du prof., récupération totale par le central de l'UdeM ou partagés avec les universités participantes lors des transferts de fonds
- Usage des fonds non étiquetés. Le FRQS a annoncé une reddition de compte à compter de 2015-2016 mais les modalités ne sont pas connues. Les autres FRQ pour l'instant n'ont pas fait part de leur intention, mais l'administration commune des FRQ indique que ce sera en vigueur sous peu
- Autres ministères et organismes: 80/20
- Ex-organismes agréés. Si FIR partage selon 60.12 et pas de restrictions sur l'utilisation des fonds
- Part UdeM: Dépenses diverses, fonds consolidés

Canada

Fonds de soutien à la recherche (FSR)

- Demande en mars pour l'année suivante
- Rapport en juin pour l'année précédente (subvention institutionnelle)
- Basé sur le volume de subventions fédérales admissibles, au % du nombre de chercheurs au cours des 3 années précédentes
- Reddition de comptes détaillée et par chacun des établissements
- Plan de communications (Nouveauté en 2015)
- Indicateurs de performance (Nouveauté en 2015)
- Partage avec les centres hospitaliers affiliés, selon les ententes.
- Partage possible avec d'autres institutions(Centre jeunesse etc)

Canada - FSR

(UdeM et établissements affiliés)

2013-2014	16 811K\$,	6 681 K\$ aux CHA, 18,6%
2014-2015	17 297 K\$,	6 920 K\$ aux CHA, 19,0%
2015-2016	16 872 K\$,	6 609K\$ aux CHA, 18,8%

- Partage avec les établissements affiliés où se fait la recherche
 - % de la subvention totale en 2015-2016 : 40%
 - Recherche dans les établissements : 50%, part des FIR gardée à l'UdeM pour dépenses centralisées (RH, Bibliothèques, certaines dépenses finances, BRDV, VRR etc.)

Canada - FSR

Catégories de dépenses

- **Infrastructures:** rénovation, entretien des équipements, coûts d'opérations, services techniques
- **Ressources:** acquisitions et opérations aux bibliothèques, services informatiques, assurances sur les équipements
- **Gestion et administration:** soutien aux subventions, système de gestion informatique, formation du personnel, ressources humaines, services financiers, planification de la recherche et promotion
- **Normes et accréditations:** comités éthiques, formations en déontologie, accréditations internationales, améliorations des infrastructures en raison des exigences normatives, soutien technique aux animaleries
- **Propriété intellectuelle:** bureau de transfert technologique, gestion des brevets, licences, administration des partenariats avec l'industrie et le secteur public

Canada - FSR

UdeM et établissements affiliés 2015-2016

Affiliés	UdeM		Centres affiliés		Total
Infrastructures	2 179	24 ⁰ %	1 433	24 ⁰ %	4 123
Ressources	878	16%	152	3%	1 885
Administration	2 953	23 ⁰ %	2 750	39%	5 089
Normes et accréditation	2 056	18%	1 592	26%	3 661
Propriété intellectuelle	2 198	19%	681	8%	2 539
(en K\$)	10 264		6 608		17 297

Canada - FSR

Méthode de calcul

Selon le FSR

- Fichier annuel selon les avis d'octrois des 3 organismes fédéraux
- Partage des frais indirects par co-chercheur sans égard à l'endroit où se passe la recherche
- Selon la demande de subvention et l'établissement indiqué dans la demande. Pas de modifications en cours d'octrois
- Différents programmes IRSC, CRSNG et CRSH

Selon UdeM

- Octrois, registres, et déclaration annuelle des établissements, intégrés dans SIRU
- FI attribués au chercheur principal
- Selon l'établissement de réalisation
- Avec les distorsions liées à SIRU – inters, transferts, réseaux

Autres financements (UdeM)

- TOTAL en 2015-2016: 4 865K\$
- Subventions, ententes contractuelles de recherche et de services
- Frais de gestion vs Frais indirects – Plusieurs services sont exemptés de frais indirects de recherche pcq ne transitent pas par le BRDV, facturation directe par le département.
- La question des dons est problématique, pcq peuvent être orientés directement vers la recherche sans participer aux coûts indirects

Autres financements (UdeM) - suite

- Ententes contractuelles de recherche ou services de recherche (40%)
 - Partage 75/25 entre Central (fonds consolidé) et Unité
 - L'Unité décide de l'utilisation (partage avec le chercheur ou conservation par l'unité)
- Subventions de recherche (15%)
 - Partage 80/20 entre Central et Unité
- Contrats de services de type consultation (15%)
 - Partage 80/20 entre Central et Unité
- Facturation, colloques, autres activités (0%)

Autres financements (UdeM) - suite

- Contrats de partenariats (15%)
 - Aucun partage. 100% Central

Plusieurs financements de recherche ne comportent pas de frais indirects : Fondations, programmes de certaines compagnies, Génome, FCI, et exigent pourtant des ressources importantes

Compétition sur les taux de frais indirects imposés sur certains octrois: magasinage des chercheurs entre les institutions.

Transfert de fonds: les frais indirects suivent les \$ et nous sommes donc assujettis au % négocié par l'institution hôte.

Au Canada

- Diversité dans l'application des frais indirects
 - UBC: 25% Subventions, 40% Contrats
 - Alberta: 20%, avec possibilité de refuser l'octroi
 - Calgary: 25% Subventions et contrats , 45% Contrats de services techniques
 - Toront: 25% Subventions, 40% Contrats, 10% Subventions de fondations
 - Dalhousie: Selon le partenaire
 - Sherbrooke: 27% Subventions, 40% Contrats

Bien informer la communauté

- Nécessité de bien communiquer ce qui est couvert par les FIR et sensibilisation à ne pas omettre des coûts directs dans les demandes d'octrois ou devis de contrats.
- Insister sur les contributions de l'université aux projets de recherche en partenariat.
- Nécessité d'expliquer aux partenaires l'importance des dépenses couvertes par les frais indirects de recherche
- Insister sur la plus grande responsabilité à tout point de vue: conduite responsable de la recherche, éthique, financière, libre-accès, données de la recherche.
- Ce n'est pas une science exacte et certains octrois sont à la limite de la recherche, de l'enseignement et de la diffusion.

L'avenir

- Les dépenses risquent d'être de plus en plus importantes:
- Abonnements des bibliothèques
- Plan de gestion des données de la recherche
- Suivis annuels, admissibilité, éthiques, financiers
- Indicateurs de performance
- Soutien des chercheurs dans les demandes de subventions complexes et en partenariat
- Demandes institutionnelles majeures
- Internationalisation
- Modulation de frais indirects selon le secteur?
- La nécessité de fixer des balises sur le nombre/le type d'octroi ne comportant pas de FIR qu'on peut se permettre d'accepter ?
- Modification des outils administratifs pour « comptabiliser » les coûts liés au projet?